

Maître Patrick VARINOT, Avocat au Barreau de CRETEIL
166 Bis Grande rue Charles de Gaulle – 94130 NOGENT SUR MARNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur.

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL, séant Palais de Justice, Place du Palais,
Bâtiment Nord, Rez-de-chaussée salle A (ou B) (94000)

**Jeudi 10 Novembre 2022 à 9h30 - EN UN LOT (Occupé)
à CHEVILLY-LARUE (94550), 5 Rue des Pensées**

UN PAVILLON D'HABITATION d'une superficie de 173,49 m²

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE France (CRCAM IDF) Société coopérative à capital et personnel variables, régie par le Livre V du Code monétaire et Financier et par le Livre V du Code rural, dont le siège social est à PARIS 75012 - 26 Quai de la Rapée, identifiée au SIREN sous le numéro 775665615 et immatriculée au RCS de PARIS, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat : Maître Myriam HATEM-LEFEBVRE, Avocat au Barreau de PARIS, Y demeurant 20 Quai de la Mégisserie, 75001 PARIS,

Qui fait élection de domicile en le Cabinet de : Maître Patrick VARINOT, Avocat au Barreau du VAL DE MARNE, 166 bis Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 NOGENT SUR MARNE

Lequel est constitué à l'effet d'occuper sur les présentes

poursuites de saisie-immobilière et leurs suites.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A CHEVILLY-LARUE (VAL DE Marne – 94550) 5 Rue des Pensées, UN PAVILLON D'HABITATION cadastré Section 0 n° 118, d'une superficie de 371 m²,

Au sous-sol : un garage, un dégagement, des WC indépendants, un cellier, une pièce à usage de chaufferie, une buanderie et une pièce.

Au rez-de-chaussée : une entrée avec escalier d'accès à l'étage, un salon donnant accès sur une véranda, deux chambres, une cuisine, une salle de bains, des WC indépendants,

A l'étage : une entrée, quatre chambres, une salle de bains, des WC indépendants.

Jardin avec petite construction à usage de remise.

SUPERFICIE HABITABLE: 173,49m²

MISE A PRIX : 150 000 € (CENT CINQUANTE MILLE EUROS)

(Outre les charges, clauses et conditions du Cahier des Conditions de Vente)

Les enchères ne seront reçues que par le Ministère d'un Avocat exerçant près le Tribunal de Judiciaire de CRETEIL. Conformément aux dispositions de l'article R 322-41 du code des procédures civiles d'exécution, il devra être remis à l'avocat une caution bancaire irrévocable et/ou un chèque de banque à l'ordre du séquestre désigné dans le cahier des conditions de vente représentant 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.500 €.

S'adresser pour tous renseignements :

- Au cabinet de Maître Myriam HATEM-LEFEBVRE Avocat ASSOCIE LEFEBVRE-HATEM-LEFEBVRE-Avocat au barreau de PARIS, 20 Quai de la Mégisserie 75001 PARIS - Tel : 01.42.33.78.08,

- Maître Patrick VARINOT, Avocat au Barreau du VAL DE MARNE, 166 bis Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 NOGENT SUR MARNE - Tel : 01.48.71.03.78.

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL sis Place du Palais, 94000 CRETEIL où le cahier des conditions de vente a été déposé.

- Internet : www.licitor.com

- Visite : le lundi 31 octobre 2022 de 11h à 12h

Fait et rédigé par l'Avocat soussigné et signé par Maître Patrick VARINOT, Avocat au Barreau de CRETEIL